



## Pourquoi convertir les centrales au charbon de la Réunion à la biomasse n'est pas une idée verte

### 1. L'usage massif de la biomasse solide pour la production d'électricité/de la chaleur risque d'accélérer le changement climatique et contribue à d'autres problèmes environnementaux.

- Emissions directes de la biomasse : La production d'une unité d'électricité à partir de la biomasse solide émet entre 3 % et 50 % de CO<sub>2</sub> de plus que la production à partir du charbon, principalement en raison de la teneur en humidité plus élevée ([ici](#) et [ici](#)).
- Emissions indirectes de la biomasse :
  - Emissions liés au transport de la biomasse importé (*des Etats-Unis vers l'île de La Réunion*)
  - Emissions liés au cycle carbone des forêts :
    1. La biomasse solide provenant des résidus de bois n'est pas suffisante au niveau global pour satisfaire la demande croissante. C'est pour cela que la biomasse solide provient de plus en plus de forêts naturels ou de forêts « gérées durablement ».
    2. Cette récolte de bois libère du carbone qui, autrement, serait resté enfermé dans les forêts et crée une "dette de carbone", qui augmente au fil du temps à mesure que de nouveaux arbres sont récoltés pour la bioénergie.
    3. La replantation d'arbres peut contribuer à rembourser cette dette de carbone, mais la replantation prend du temps - le monde n'a pas le temps de résoudre le problème du changement climatique.
    4. Cela se produit indépendamment du fait que la gestion forestière soit "durable" ou non (*Albioma affirme que la biomasse importée proviendra de forêts gérées de manière durable*).
    5. Ainsi, le remplacement des combustibles fossiles par le bois entraînera probablement 2 à 3 fois plus de carbone dans l'atmosphère en 2050 par gigajoule d'énergie finale ([ici](#))
    6. Un consensus scientifique croissant : Lire la lettre de plus de 700 scientifiques au Parlement européen le 11 janvier 2018 ([ici](#)) et la lettre de plus de 500 scientifiques au président Biden, au président von der Leyen, au président Michel, au premier ministre Suga et au président Moon le 11 février 2021 ([ici](#)).

- En 2021, la Commission Européenne a pour objectif de réviser la directive RED II sur les énergies renouvelables notamment sur les critères de qualification de la biomasse durable.
- Le rapport spécial du GIEC sur le changement climatique et la gestion durable des terres avertit que le déploiement à large échelle de cultures à des fins énergétiques - comme la biomasse - comporte des risques en matière de désertification, de dégradation des sols et de sécurité alimentaire ([ici](#)).
- La biomasse solide pour produire de l'électricité massivement est aussi liée à la destruction de la biodiversité et des écosystèmes, ainsi que à la détérioration de la qualité de l'air et de la santé humaine ([ici](#)).
  - Biomasse solide provenant des Etats-Unis : les liens existents entre Albioma et Enviva pourraient être renforcés par le projet à la Réunion ([ici](#)). Enviva fait néanmoins l'objet d'une vive controverse pour son exploitation intensive par coupe rase des forêts naturelles de la façade Est des Etats-Unis ([ici](#)).
  - Biomasse solide provenant d'Afrique australe : risque de bois issue de monocultures d'eucalyptus, lesquelles entraînent des impacts négatifs importants sur les ressources en eau et sont une source majeure d'accaparement des terres et de conflits sociaux ([ici](#)).

## **2. La biomasse solide importée irait à l'encontre de l'objectif d'autonomie énergétique pour les territoires d'outre-mer d'ici 2030 entériné dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015.**

- Une étude menée par l'ADEME pour l'île de La Réunion montre la viabilité de 2 scénarios 100% ENR et sans biomasse solide importée ([ici](#)).
- La première centrale convertie (*Bois-Rouge, 108 MW*) fera partie des plus importantes unités de production d'électricité à partir de biomasse d'Europe. Avec la conversion de la seconde centrale (*Le Gol, 122 MW*) également prévue, l'ensemble nécessitera l'importation de près de 900 000 tonnes de pellets par an. A titre de comparaison la France a consommé environ 1,6 Mt de pellet en 2019.
- Les financements publics et privés doivent favoriser l'autonomie énergétique de l'île de la Réunion en misant prioritairement sur le solaire et l'éolien, plutôt que de renforcer sa dépendance énergétique en privilégiant l'importation de quantités massives de biomasse solide. Le projet de conversion à la biomasse entraînera des surcoûts d'achat d'électricité imputables aux charges de service public de l'énergie ([ici](#)).